

Livre blanc du MEDEF Douaisis Municipales 2026

Mars 2026

ENTREPRENDRE, TRAVAILLER ET VIVRE DANS LE DOUAISIS

Pour une Attractivité Durable

SOMMAIRE

Édito

Entreprendre, travailler et vivre dans le Douaisis : une ambition collective

I. Le socle : produire, investir, employer

Faire du développement économique un pilier du projet territorial

- A. L'économie locale, socle du projet municipal
 - B. Compétitivité et soutenabilité fiscale
 - C. Investissement et emploi : consolider le cercle vertueux
 - D. Les entreprises, partenaires stratégiques
 - E. Municipales 2026 : clarifier les engagements
-

II. Emploi & Formation

Faire correspondre durablement les compétences aux besoins réels du territoire

- A. Un bassin dynamique confronté à un désajustement structurel
 - B. Emploi et formation : déterminants de compétitivité
 - C. Priorités stratégiques pour le Douaisis
 - D. Une gouvernance plus opérationnelle
 - E. Municipales 2026 : clarifier les engagements
-

III. Logement & Hébergement

Un levier déterminant d'attractivité et de compétitivité

- A. Une inadéquation qualitative à corriger
 - B. Fragilités du logement intermédiaire
 - C. Alignement logement-développement économique
 - D. Propositions du MEDEF Douaisis
 - E. Message politique pour 2026
-

IV. Mobilité

Un levier stratégique d'attractivité et de performance

- A. Un territoire bien positionné sous tension
 - B. Fragilités à corriger
 - C. Responsabilité partagée
 - D. Propositions du MEDEF Douaisis
 - E. Enjeux pour les municipales 2026
-

V. Santé

Un levier stratégique d'attractivité et de cohésion

- A. Tensions croissantes d'accès aux soins
 - B. Légitimité des entreprises
 - C. Soutenabilité et efficacité
 - D. Priorités stratégiques
 - E. Enjeux pour 2026
-

VI. Culture & Commerce

Rayonnement, cadre de vie et vitalité territoriale

- A. Un socle réel mais fragilisé
 - B. Fragilités économiques
 - C. Propositions du MEDEF Douaisis
 - D. Enjeux pour 2026
-

VII. 10 propositions structurantes

Annexes

Édito – Entreprendre, travailler et vivre dans le Douaisis : une ambition collective

À l'approche des élections municipales et intercommunales de 2026, le MEDEF Douaisis a souhaité contribuer de manière claire et structurée au débat public local. Ce Livre blanc s'adresse prioritairement aux candidates et candidats qui auront à définir les orientations stratégiques du territoire pour les prochaines années.

Notre conviction est simple : le développement économique constitue le socle du projet territorial. L'emploi, le logement, la mobilité, la santé, la vitalité commerciale et culturelle ne sont pas des politiques juxtaposées ; ils forment un ensemble cohérent dont la performance dépend de leur articulation.

Le Douaisis dispose d'atouts réels. Son tissu industriel et logistique demeure structurant. Sa position géographique est stratégique. Ses acteurs économiques, associatifs, culturels et institutionnels sont engagés. Des dynamiques existent et doivent être reconnues.

Dans le même temps, plusieurs tensions fragilisent progressivement l'attractivité du territoire : inadéquation entre compétences et besoins des entreprises, accès au logement parfois inadapté aux profils recherchés, mobilités sous pression, difficultés d'accès aux soins, fragilisation de certains centres-villes. **Ces constats ne relèvent ni d'un jugement ni d'une critique ; ils traduisent des évolutions structurelles qui appellent des réponses coordonnées.**

Ce Livre blanc n'est ni un programme électoral ni un catalogue de revendications. **Il propose une lecture économique du territoire et formule des pistes d'action concrètes, territorialisées et soutenables.** Il repose sur un principe fondamental : **la compétitivité économique et la cohésion sociale sont interdépendantes.**

Attirer et fidéliser des talents suppose d'agir simultanément sur plusieurs leviers : former efficacement, loger de manière adaptée, faciliter les déplacements, garantir un accès aux soins lisible et performant, offrir un environnement commerçant et culturel vivant. **L'amélioration de l'accès au logement et aux soins constitue aujourd'hui une condition essentielle de l'attractivité des talents.**

Dans ce cadre, **la soutenabilité financière des politiques publiques demeure un impératif.** Les entreprises financent largement les dispositifs collectifs ; leur capacité d'investissement et d'embauche dépend directement de l'environnement fiscal et réglementaire. **Une pression excessive affaiblit mécaniquement l'emploi local.**

Le MEDEF Douaisis se positionne comme un partenaire exigeant mais constructif. Exigeant sur la nécessité d'aligner les politiques publiques avec les réalités économiques. Constructif dans la recherche de solutions co-construites, opérationnelles et mesurables.

Les entreprises du territoire ne sont pas des acteurs périphériques du projet municipal. **Elles en sont un pilier.** Elles investissent, forment, innovent, emploient et contribuent à la vitalité locale.

Entreprendre, travailler et vivre dans le Douaisis suppose une ambition partagée : bâtir un territoire attractif, compétitif et durable, capable d'offrir des opportunités à ses habitants tout en restant soutenable pour ses finances et ses entreprises.

C'est dans cet esprit de responsabilité et de dialogue que le MEDEF Douaisis soumet ce Livre blanc au débat public.

Le socle: produire, investir, employer

Faire du développement économique un pilier du projet territorial

A. L'économie locale, socle du projet municipal

Le développement économique n'est pas un volet parmi d'autres. Il **conditionne l'ensemble des équilibres territoriaux** : emploi, attractivité résidentielle, vitalité commerciale, capacité d'investissement public, cohésion sociale.

Dans le Douaisis, les entreprises – TPE, PME, ETI, acteurs industriels, logistiques et de services – investissent, emploient, forment et financent une part significative des politiques publiques.

Leur solidité détermine directement :

- Le niveau d'emploi,
- La dynamique d'investissement,
- La soutenabilité budgétaire locale,
- L'attractivité du territoire.

Un projet municipal crédible doit donc intégrer explicitement **l'économie comme axe central et transversal**.

B. Compétitivité et soutenabilité fiscale

La compétitivité repose sur des facteurs concrets : compétences disponibles, infrastructures efficaces, foncier adapté, environnement réglementaire lisible et fiscalité maîtrisée.

Les collectivités disposent de leviers réels sur ces déterminants.

Dans un contexte économique contraint, la stabilité fiscale est structurante. Une pression accrue produit un effet mécanique :

Pression supplémentaire → capacité d'investissement réduite → emploi fragilisé.

Préserver **un cadre fiscal stable et prévisible** relève d'un **choix stratégique de développement**, non d'une demande catégorielle.

C. Investissement et emploi : consolider le cercle vertueux

L'investissement privé alimente directement le dynamisme territorial :

- Emplois directs et indirects,
- Activité des sous-traitants,
- Recettes fiscales locales,
- Attractivité renforcée.

Pour l'encourager, le territoire doit garantir :

- Visibilité réglementaire,
- Délais d'instruction maîtrisés,
- Disponibilité foncière adaptée,
- Cohérence entre urbanisme et stratégie économique.

L'enjeu n'est pas de privilégier, mais de sécuriser l'initiative entrepreneuriale.

D. Les entreprises, partenaires stratégiques

Les entreprises ne sont pas des bénéficiaires passifs des politiques publiques. Elles en sont des acteurs structurants.

Elles contribuent au financement de la protection sociale, à la formation, à la gouvernance locale, aux dynamiques culturelles et sociales.

Leur rôle dépasse la seule création de valeur économique.

Le MEDEF Douaisis appelle à un dialogue structuré et régulier entre élus et acteurs économiques afin d'aligner décisions publiques et réalités opérationnelles.

E. Municipales 2026 : clarifier les engagements

Les candidates et candidats sont invités à :

- Affirmer la centralité de l'économie dans leur projet territorial,
- Garantir stabilité fiscale et lisibilité réglementaire,
- Associer les entreprises aux décisions structurantes.

Faire du développement économique un pilier assumé du projet municipal, c'est sécuriser durablement l'emploi, l'attractivité et la cohésion du territoire.

Emploi & Formation

Deux piliers majeurs de l'attractivité du Douaisis

Faire correspondre durablement les compétences aux besoins réels du territoire

A. Un bassin dynamique confronté à un désajustement structurel

Le bassin de Douai (71 communes, 243 600 habitants) dispose d'atouts solides : socle industriel et logistique structurant, poids du sanitaire et social, position stratégique à proximité des grands axes et de la métropole lilloise, offre de formation significative.

Pourtant, un paradoxe persiste : **alors que les besoins de recrutement restent élevés, les difficultés à embaucher dépassent 50 % dans plusieurs secteurs.** Il ne s'agit pas d'un manque d'emplois, mais d'un **désajustement durable entre compétences disponibles et besoins réels.**

Ce décalage freine simultanément la croissance des entreprises, la baisse du chômage structurel et l'attractivité du territoire. Il appelle une réponse territorialisée fondée sur une articulation plus fine entre formation, orientation et réalité économique.

B. Emploi et formation : déterminants de compétitivité

L'emploi et la formation ne relèvent pas uniquement de politiques sociales. Ils conditionnent directement la compétitivité territoriale.

La capacité d'investir, de se développer et de recruter dépend de compétences adaptées, rapidement mobilisables et évolutives. La coexistence d'un chômage significatif et de tensions fortes sur certains métiers révèle un défaut structurel d'ajustement.

Ce déséquilibre pénalise entreprises et demandeurs d'emploi, tout en affaiblissant l'image du territoire auprès des investisseurs.

Toute stratégie locale doit également préserver la capacité d'embauche des entreprises : une pression fiscale ou réglementaire excessive réduit mécaniquement l'investissement dans la formation et l'emploi. Compétitivité et cohésion sociale sont interdépendantes.

C. Priorités stratégiques pour le Douaisis

1. Réduire l'écart sur les métiers en tension

Industrie, maintenance, logistique, transport, services à la personne ou hôtellerie-restauration concentrent les tensions.

L'enjeu est qualitatif autant que quantitatif : accélérer l'adéquation formation-emploi via

- Des parcours courts et intensifs,
- Des formations modulaires qualifiantes,
- Des dispositifs de préformation intégrant remise à niveau et savoir-être,
- Des partenariats directs avec les entreprises.

Objectif : réduire le délai entre entrée en formation et emploi durable.

2. Anticiper les mutations industrielles

Territoire industriel en transformation, le Douaisis doit renforcer les compétences en automatisation, maintenance avancée, transition énergétique et nouvelles organisations productives.

La structuration d'un pacte territorial compétences-industrie, associant entreprises, organismes de formation et collectivités avec des objectifs mesurables, permettrait d'anticiper plutôt que subir.

3. Renforcer orientation et apprentissage

L'enjeu n'est pas de créer de nouvelles structures, mais d'améliorer l'efficacité et la lisibilité de l'existant.

Priorités :

- Développer les immersions dès le collège
- Multiplier les passerelles école-entreprise
- Promouvoir l'apprentissage,
- Faciliter l'accueil d'alternants.

Une journée annuelle du patrimoine économique pourrait renforcer la découverte concrète des métiers.

4. Sécuriser les reconversions

Les transitions économiques exigent des parcours de reconversion ciblés vers les métiers en tension, articulés directement aux besoins des entreprises.

Sécuriser les parcours n'est pas uniquement social : c'est une condition de stabilité économique.

5. Intégrer les compétences transversales

Compétences comportementales et numériques – travail en équipe, communication, résolution de problèmes, outils digitaux, culture sécurité – doivent irriguer l'ensemble des parcours. Elles conditionnent l'employabilité durable.

D. Une gouvernance plus opérationnelle

L'écosystème local est dense. La priorité n'est pas institutionnelle mais opérationnelle : coordination accrue, mise en œuvre rapide, évaluation systématique.

Le MEDEF Douaisis se positionne comme facilitateur pour renforcer l'alignement permanent entre besoins économiques et offres de formation, la rapidité d'exécution, la mesure des résultats.

L'enjeu central : produire des effets mesurables et durables.

E. Municipales 2026 : clarifier les engagements

Emploi et formation doivent constituer des axes structurants du projet territorial. Ils conditionnent l'attractivité économique et la réduction durable du chômage.

Les candidates et candidats sont invités à :

- Inscrire ces enjeux dans une stratégie de long terme,
- Privilégier des dispositifs évaluable et co-construits,
- Renforcer le dialogue structuré avec les acteurs économiques.

Faire correspondre durablement les compétences aux besoins du tissu économique constitue la condition première de la compétitivité et de la cohésion territoriale.

Logement & Hébergement

Un levier déterminant d'attractivité et de compétitivité pour le Douaisis

A. Un constat plus fin : au-delà du volume, une inadéquation qualitative

L'attractivité du Grand Douaisis constitue un déterminant direct de la capacité des entreprises à recruter, à fidéliser et à se développer.

Le logement est un facteur structurant de compétitivité territoriale.

Sur le territoire, la tension ne tient pas principalement à un déficit global de logements, mais à une inadéquation qualitative entre l'offre produite et les besoins réels des actifs.

Plusieurs déséquilibres sont observables :

- Déficit de petites typologies (T1/T2) adaptées aux jeunes actifs, alternants et salariés en mobilité ;
- Demande soutenue pour des logements individuels insuffisamment satisfaite ;
- Parc collectif ancien nécessitant une réhabilitation lourde pour rester attractif ;
- Volume encore limité de programmes récents capables de répondre aux attentes qualitatives.

La problématique est donc structurelle avant d'être quantitative.

Elle concerne la nature de l'offre, sa localisation et son adéquation avec les dynamiques économiques.

B. Une fragilité particulière sur le logement intermédiaire

Le logement intermédiaire (PLS, PLI) est théoriquement conçu pour répondre aux besoins des cadres et salariés qualifiés.

Dans la pratique, plusieurs limites apparaissent :

- Une offre encore restreinte ;
- Des loyers plafonds réglementaires parfois supérieurs aux niveaux réellement pratiqués localement
- Un équilibre économique d'opérations fragilisé par ce décalage
- Une demande solvable qui ne correspond pas toujours aux hypothèses réglementaires nationales.

Ce constat appelle une approche territorialisée fondée sur les données réelles du marché local, et non sur une application uniforme de cadres nationaux.

C. Des efforts engagés... mais un alignement à renforcer

Les acteurs du logement du Douaisis investissent significativement :

- Production neuve ciblée,
- Réhabilitation énergétique,
- Modernisation du parc existant,
- Maintien d'une capacité d'investissement soutenue.

Ces dynamiques traduisent une mobilisation réelle.

Pour autant, l'impact économique demeure tangible pour les entreprises :

- Recrutements différés ou abandonnés,
- Difficultés d'installation de salariés qualifiés,
- Arbitrages résidentiels défavorables au territoire.

L'enjeu n'est pas d'opposer les acteurs, mais d'améliorer l'alignement stratégique entre planification urbaine et besoins économiques.

Cela suppose une cohérence renforcée entre :

- Typologies produites,
- Localisations retenues,
- Dynamiques de mobilité,
- Trajectoires d'implantation ou d'extension des entreprises.

D. Les propositions du MEDEF Douaisis

1. Adapter finement les typologies

- Accroître la production de petites surfaces adaptées aux jeunes actifs et alternants
- Développer l'offre de logements individuels là où la demande est avérée
- Ajuster les produits intermédiaires aux réalités du marché local

2. Accélérer la transformation du parc existant

- Prioriser la réhabilitation des logements collectifs anciens
- Accompagner les rénovations énergétiques en veillant à la proportionnalité réglementaire
- Valoriser les friches situées à proximité des bassins d'emploi

3. Mieux articuler logement et développement économique

- Intégrer systématiquement la question du logement dans les projets d'implantation et d'extension
- Structurer un outil territorial de coordination logement-emploi-mobilité
- Construire une offre lisible pour les entreprises accueillant des salariés extérieurs

Logement et développement économique doivent être pensés conjointement, dès l'amont des projets.

4. Territorialiser les cadres réglementaires

- Adapter l'application des dispositifs nationaux aux réalités économiques locales
- Garantir une cohérence entre transition écologique, sobriété foncière et impératif de développement

La transition environnementale et la compétitivité territoriale doivent être articulées, non opposées.

E. Message politique pour 2026

Le logement ne peut plus être traité comme une politique sectorielle isolée.

Il constitue simultanément :

- Un levier d'attractivité des talents,
- Une condition de réussite des projets industriels,
- Un déterminant majeur de compétitivité territoriale.

Les candidates et candidats aux municipales sont invités à :

- Intégrer le logement dans une stratégie économique globale
- S'appuyer sur des données territoriales objectivées
- Engager une co-construction étroite avec les acteurs économiques et du logement.

Aligner logement, emploi et attractivité constitue l'un des enjeux structurants du mandat 2026-2032.

Mobilité

**Un levier stratégique d'attractivité, de performance économique
et de qualité de vie dans le Douaisis**

A. Un territoire bien positionné... sous tension croissante

Le Douaisis dispose d'atouts structurants en matière de mobilité :

- Position stratégique au carrefour des axes A1 et A2
- Maillage routier dense
- Desserte ferroviaire vers Lille, Arras et Paris
- Proximité immédiate de bassins d'emploi majeurs.

Ces éléments constituent un socle solide pour le développement économique.

Toutefois, cet avantage comparatif se fragilise. Les entreprises constatent la saturation récurrente de certains axes structurants, l'allongement des temps de trajet domicile-travail, une dégradation perçue de certaines liaisons ferroviaires stratégiques, et une continuité insuffisante des mobilités douces vers les zones d'activités.

La mobilité conditionne directement l'accès à l'emploi, l'attractivité des talents et la performance économique.

Elle influe également sur la qualité de vie et la santé des salariés. À ce titre, elle ne peut être considérée comme une simple compétence technique : elle relève d'un choix stratégique d'aménagement et de compétitivité.

B. Des fragilités à corriger pour préserver l'attractivité

1. Des infrastructures sous pression

La congestion de certains axes majeurs (A1, A21, D621, rocade Est) impacte :

- La productivité des entreprises
- La ponctualité des échanges professionnels
- L'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

La liaison ferroviaire vers Paris, ancien levier d'attractivité pour l'accueil de cadres et partenaires, est devenue plus contraignante.

Ces évolutions réduisent l'attractivité résidentielle du territoire pour certains profils qualifiés.

2. Une coordination perfectible des transports collectifs

Les entreprises identifient plusieurs limites

- Dessertes encore insuffisantes vers certaines zones d'activités
- Ruptures de parcours pénalisantes
- Interconnexions peu lisibles entre réseaux
- Tarifications hétérogènes.

Ces dysfonctionnements peuvent accentuer l'éloignement de l'emploi, notamment pour les jeunes actifs, les salariés aux horaires atypiques, et les publics en insertion.

Une mobilité insuffisamment coordonnée devient un frein structurel à l'emploi.

C. Une responsabilité partagée et une légitimité assumée

Les entreprises sont des acteurs légitimes des politiques de mobilité :

- Elles contribuent au financement des infrastructures
- Elles participent aux frais de déplacement des salariés
- Elles supportent les coûts indirects liés aux retards, à la fatigue et à la désorganisation.

Les choix d'investissement doivent s'inscrire dans une logique de soutenabilité financière afin de ne pas accroître la pression fiscale pesant sur le tissu économique local.

La capacité d'investissement des entreprises conditionne l'emploi, l'innovation et l'attractivité du territoire.

L'enjeu n'est pas d'opposer acteurs publics et économiques, mais d'aligner décisions d'infrastructure et usages réels.

D. Les propositions du MEDEF Douaisis

Les entrepreneurs appellent à une approche globale, pragmatique et co-construite.

1. Prioriser les points noirs stratégiques

- Identifier et hiérarchiser les points de congestion les plus pénalisants pour l'activité économique
- Associer systématiquement les représentants économiques aux choix d'investissement
- Mettre en place un suivi annuel partagé des améliorations

Proposition :

Créer un **Observatoire territorial mobilité-emploi** associant collectivités, autorités organisatrices et acteurs économiques afin de mesurer l'impact réel des politiques de mobilité sur l'emploi et l'attractivité.

2. Mieux desservir les zones d'activités

- Développer des solutions de transport collectif adaptées aux horaires réels des entreprises
- Renforcer les mobilités douces sécurisées vers les pôles d'emploi
- Expérimenter des navettes inter-zones co-construites avec les entreprises

3. Renforcer la complémentarité des modes

- Améliorer l'interconnexion entre route, rail et transports collectifs
- Harmoniser les tarifications pour plus de lisibilité
- Simplifier l'information aux usagers

4. Intégrer les nouvelles organisations du travail

- Adapter l'offre de mobilité aux évolutions (télétravail, horaires décalés, hybridation)
- Encourager des solutions souples, innovantes et financièrement soutenables

La mobilité doit évoluer au même rythme que les transformations du travail.

E. Enjeux pour les municipales 2026

La mobilité doit être intégrée à la stratégie d'attractivité des talents, aux politiques de logement, aux enjeux de santé au travail, et à la compétitivité économique globale.

Faire de la mobilité un pilier stratégique du projet territorial, c'est sécuriser l'attractivité et la performance du Douaisis.

Les candidates et candidats sont invités à

- Inscrire la mobilité dans une vision globale d'attractivité
- Privilégier des solutions concertées et soutenables
- Engager un dialogue structuré et permanent avec les acteurs économiques.

Santé

Un levier stratégique d'attractivité, de cohésion et de performance économique dans le Douaisis

A. Un territoire engagé... confronté à des tensions croissantes

Le Douaisis dispose d'atouts structurants : un centre hospitalier majeur, un tissu de professionnels de santé mobilisés, et des initiatives locales en matière de prévention et de santé au travail.

Ces éléments constituent un socle essentiel de cohésion sociale et d'attractivité résidentielle.

Cependant, les entreprises constatent une dégradation progressive de l'accès aux soins :

- Allongement des délais de rendez-vous
- Difficultés d'accès à certaines spécialités
- Tension persistante sur l'hôpital public
- Complexité des parcours.

Ces évolutions produisent des effets économiques directs : absentéisme accru, fatigue, fragilisation des équipes, difficultés d'installation de salariés qualifiés et de leurs familles.

L'accès aux soins est désormais un déterminant d'attractivité territoriale au même titre que le logement ou la mobilité.

B. Une légitimité pleinement assumée des entreprises

Les entreprises ne sont pas des acteurs périphériques du système de santé.

Elles :

- Financent une part significative de l'assurance maladie
- Assurent la couverture complémentaire de leurs salariés
- Investissent dans la prévention et la santé au travail
- Participent aux instances de gouvernance via leurs représentants

Leur prise de parole relève d'une responsabilité territoriale, non d'une logique revendicative.

La santé n'est pas seulement un enjeu sanitaire.

Elle constitue un enjeu économique, social et d'attractivité.

C. Soutenabilité et efficacité : un équilibre à préserver

Le modèle français repose sur la solidarité. Les entreprises y sont attachées.

Pour autant, son efficacité opérationnelle et sa soutenabilité financière sont des enjeux majeurs.

Toute politique territoriale de santé doit s'inscrire dans une logique de coordination renforcée, une recherche d'efficacité mesurable, une maîtrise des coûts publics, et une absence d'alourdissement de la pression fiscale locale.

Compétitivité économique et performance du système de santé sont interdépendantes.

D. Priorités stratégiques pour le Douaisis

Les entreprises appellent à une approche territorialisée, coopérative et orientée résultats.

1. Renforcer la coordination territoriale

- Structurer un dialogue régulier entre collectivités, établissements de santé, professionnels libéraux et acteurs économiques
- Améliorer la lisibilité des parcours
- Fluidifier les interfaces ville-hôpital.

Proposition :

Créer une **Conférence territoriale annuelle santé-économie** chargée d'identifier les tensions prioritaires et d'assurer un suivi concret des engagements.

2. Faire de la prévention un pilier stratégique

- Intégrer pleinement la santé au travail dans les politiques locales
- Encourager les programmes de prévention en entreprise
- Valoriser les démarches innovantes en matière de qualité de vie au travail.

La prévention constitue le levier le plus efficace pour réduire l'absentéisme et préserver la performance collective.

3. Améliorer l'attractivité médicale du territoire

- Soutenir l'installation des professionnels de santé
- Renforcer les conditions d'accueil (logement, mobilité, cadre de vie)
- Valoriser les atouts existants auprès des jeunes praticiens.

L'attractivité des talents salariés et celle des professionnels de santé sont étroitement liées.

4. Accélérer la simplification et le numérique

- Encourager les solutions numériques facilitant l'accès aux soins
- Simplifier les démarches administratives
- Développer les outils améliorant la coordination des parcours.

E. Enjeux pour les municipales 2026

La santé ne peut être traitée comme un sujet périphérique.

Elle doit être intégrée à la stratégie globale d'attractivité, aux politiques de logement et de mobilité, aux stratégies de maintien dans l'emploi, et à la compétitivité territoriale.

Les candidates et candidats sont invités à :

- Adopter une posture de coopération structurée avec les acteurs économiques
- Inscrire la santé dans une vision territoriale de long terme
- Privilégier des solutions concertées, évaluables et financièrement soutenables.

Garantir un accès aux soins lisible, efficace et soutenable constitue une condition directe de la performance et de l'attractivité du Douaisis.

Culture & Commerce

Rayonnement, cadre de vie et vitalité territoriale

Deux piliers majeurs de l'attractivité du Douaisis

A. Un socle culturel et commercial réel... mais fragilisé

Le Douaisis dispose d'équipements culturels structurants (théâtre, hippodrome, bibliothèques, patrimoine historique) et d'un tissu commerçant historiquement dense.

Ces actifs constituent un levier majeur de qualité de vie et d'attractivité économique.

Cependant, plusieurs signaux appellent vigilance :

- Baisse de fréquentation de certains équipements et commerces de centre-ville
- Déficit d'attractivité résidentielle perçu pour certains cadres
- Fermetures visibles de commerces générant un effet d'entraînement négatif.

Culture et commerce ne sont pas des secteurs périphériques : ils structurent l'image, l'attractivité et la vitalité économique du territoire.

Ils influencent directement l'emploi local, l'animation des centres-villes, les décisions d'implantation des entreprises, et l'installation durable des familles.

B. Des fragilités économiques à traiter avec lucidité

1. Les commerces de centre-ville

Les commerçants font face à une pression accrue :

- Hausse des coûts (énergie, matières premières, loyers)
- Tensions de trésorerie pour les petites structures
- Concurrence structurelle du e-commerce.

À ces contraintes s'ajoutent des facteurs territoriaux :

- Perception dégradée de l'accessibilité et du stationnement
- Concurrence des zones périphériques
- Sentiment d'insécurité sur certains périmètres
- Concentration d'offres peu différenciantes, fragilisant l'image qualitative globale.

La vitalité commerciale conditionne directement la perception du territoire.

Un centre-ville affaibli affecte l'attractivité résidentielle et économique dans son ensemble.

2. La culture : un levier stratégique sous tension

La culture joue un rôle déterminant dans l'attractivité des talents et la qualité du cadre de vie.

Elle fait néanmoins face à :

- Une forte dépendance aux financements publics
- Une hausse des coûts de production
- La disparition progressive de certains dispositifs d'emplois aidés
- Des défis de renouvellement des publics selon les structures.

Il ne s'agit pas d'un affaiblissement généralisé, mais d'un besoin d'adaptation dans un environnement budgétaire plus contraint.

La vitalité culturelle est un facteur d'attractivité économique au même titre que les infrastructures.

C. Les propositions du MEDEF Douaisis

Les entrepreneurs appellent à une approche partenariale, opérationnelle et mesurable.

1. Redynamiser les centres-villes

- Développer des parcours commerçants et des événements réguliers générateurs de flux
- Encourager les partenariats entreprises-commerçants (dispositifs d'achats locaux, initiatives internes)
- Améliorer l'accessibilité (stationnement, signalétique, articulation transports)
- Faciliter l'occupation des cellules vacantes et accélérer les procédures de transformation.

L'objectif est de recréer du flux, de la lisibilité et de la confiance.

2. Faire de la culture un levier stratégique assumé

- Développer des passerelles culture-commerce (expositions, parcours artistiques, événements hybrides)
- Renforcer la visibilité et la communication des offres
- Structurer des actions ciblées vers les jeunes publics
- Encourager le mécénat et les partenariats entreprises-structures culturelles.
- Au-delà du soutien financier, l'entreprise est un acteur culturel à part entière.

La culture nourrit la créativité, l'innovation et l'identité économique du territoire.

3. Mieux coordonner et valoriser l'offre

Le territoire dispose d'équipements remarquables aux statuts variés. Cette richesse gagnerait à être davantage coordonnée et rendue plus lisible à l'échelle intercommunale.

Les entrepreneurs proposent une coopération renforcée entre acteurs culturels, une stratégie territoriale de visibilité, et une valorisation spécifique de l'offre auprès des dirigeants, cadres et nouveaux arrivants.

D. Enjeux pour les municipales 2026

Culture et commerce ne peuvent être des variables d'ajustement budgétaire.

Ils constituent des leviers économiques directs, des facteurs d'attractivité résidentielle, des marqueurs d'image territoriale.

Les candidates et candidats sont invités à inscrire ces enjeux dans une stratégie globale de centres-villes vivants, articuler commerce, culture, mobilité et logement, et engager une co-construction active avec les acteurs économiques et culturels.

Un centre-ville dynamique et une offre culturelle visible participent directement à la compétitivité du Douaisis.

10 propositions structurantes

Pour un Douaisis attractif, compétitif et durable

(Municipales 2026)

1. Placer le développement économique au cœur du projet municipal

Faire du développement économique, de l'investissement et de l'emploi un axe structurant et transversal du projet municipal, en reconnaissant explicitement le rôle des entreprises comme pilier du territoire.

2. Garantir un environnement fiscal et réglementaire soutenable

Veiller à ce que les choix budgétaires locaux préservent la capacité d'investissement et d'embauche des entreprises. La compétitivité économique conditionne directement l'emploi et la vitalité territoriale.

3. Faire correspondre formation et besoins réels des entreprises

Structurer une stratégie territoriale emploi-formation alignée sur les métiers en tension, en s'appuyant sur les dispositifs existants et en privilégiant des parcours courts, opérationnels et évaluables.

4. Renforcer l'orientation et l'apprentissage comme leviers d'attractivité

Multiplier les passerelles entre collèges, lycées, CFA et entreprises, valoriser l'apprentissage et développer des initiatives concrètes de découverte des métiers du territoire.

5. Adapter l'offre de logement aux dynamiques économiques

Développer une offre de logements diversifiée et qualitative (jeunes actifs, alternants, cadres, salariés en mobilité), en cohérence avec les projets économiques et industriels du territoire.

6. Territorialiser les politiques d'urbanisme et de sobriété foncière

Appliquer les objectifs nationaux de manière pragmatique et adaptée aux réalités locales, en privilégiant la reconversion des friches et la densification raisonnée sans freiner les projets créateurs d'emplois.

7. Améliorer les mobilités au service de l'emploi et de l'attractivité

Hiérarchiser les priorités d'investissement, renforcer la desserte des zones d'activités et garantir la soutenabilité financière des politiques de mobilité.

8. Structurer une coordination mobilité-emploi-territoire

Mettre en place des outils de suivi et de concertation associant entreprises et collectivités afin d'évaluer l'impact réel des politiques de mobilité sur l'attractivité et l'emploi.

9. Intégrer pleinement la santé dans la stratégie d'attractivité

Considérer l'accès aux soins, la prévention et la santé au travail comme des leviers structurants du maintien dans l'emploi et de l'attractivité résidentielle.

10. Instaurer un dialogue économique permanent et structuré

Mettre en place un cadre de dialogue régulier et opérationnel entre élus et acteurs économiques afin de co-construire des politiques publiques efficaces, mesurables et soutenables.

ANNEXE 1

Données clés du territoire – Éléments issus de la démarche EDEC TESEE 2024

(Source : « Synthèse du rapport Hauts-de-France mis à jour le 8 août 2025 » – démarche EDEC TESEE 2024 – issu de la collaboration de : Préfecture de la région HDF, DREETS, Action Logement et MEDEF Hauts-de-France))

1. Périmètre territorial

- 71 communes
- 1 EPCI intégralement dans la zone d'emploi : CA Douaisis Agglo
- 2 EPCI partiellement concernés :
 - CC Cœur d'Ostrevent
 - CC Osartis-Marquion (à cheval sur 3 zones d'emploi)
 -

Le Douaisis constitue un bassin d'emploi cohérent, marqué par une forte interconnexion avec les territoires voisins.

2. Transitions économiques en cours

Le territoire fait face à plusieurs défis structurants :

- Taux de chômage encore élevé, lié aux transitions industrielles successives
- Besoin massif de reconversions professionnelles
- Accélération des mutations technologiques et industrielles
- Intégration de la transition écologique dans les modèles productifs

Ces éléments confirment la nécessité d'un pilotage territorial coordonné des compétences et de l'emploi.

3. Émergence de nouveaux secteurs porteurs

Le bassin d'emploi connaît une recomposition sectorielle marquée par :

- Le renforcement du pôle logistique (plateforme stratégique de transport et distribution)
- Le maintien d'un socle agroalimentaire structurant
- L'essor d'activités numériques, favorisé par un foncier compétitif et un vivier de jeunes talents

L'implantation d'**Envision AESC** à Cuincy et Lambres-lez-Douai illustre cette dynamique, avec un potentiel estimé à 2 500 emplois à l'horizon 2030.

Cette implantation industrielle majeure s'accompagne d'un mécanisme de redistribution fiscale au bénéfice de 35 communes, renforçant l'impact territorial du projet.

4. Inscription dans la stratégie régionale

La Communauté d'Agglomération du Douaisis figure parmi les 18 **Territoires d'Industrie** des Hauts-de-France, au sein du périmètre Hainaut-Douaisis-Cambrésis.

Cette reconnaissance confirme le positionnement industriel stratégique du territoire à l'échelle régionale.

ANNEXE 2

Méthodologie de consultation et élaboration du Livre blanc

Le présent Livre blanc résulte d'un travail collectif structuré.

1. Organisation des travaux

- Constitution d'un groupe de travail composé de dirigeants adhérents du MEDEF Douaisis
- Coordination assurée par le Délégué général
- Travail mené en lien étroit avec les membres du Bureau

Chaque thématique (emploi, logement, mobilité, santé, culture-commerce) a été pilotée par des dirigeants référents ayant consulté, dans leur champ de compétence, des chefs d'entreprise et acteurs économiques du territoire.

L'ensemble ne repose donc pas sur une consultation exhaustive des 125 adhérents, mais sur un échantillon représentatif et qualifié, garantissant expertise et diversité sectorielle.

2. Contributions institutionnelles

- Relectures et apports méthodologiques du MEDEF régional Hauts-de-France
- Ressources et références issues du MEDEF national

La production demeure majoritairement territoriale, nourrie par l'expérience directe des entreprises locales.

ANNEXE 3

Représentativité et engagement institutionnel du MEDEF Douaisis

Le MEDEF Douaisis dispose d'une présence active dans les principales instances locales et régionales.

1. Mandats et représentations

Près de 40 mandataires représentent les entreprises du territoire, notamment au sein :

- Conseil de prud'hommes de Douai
- CPAM
- CAF
- Carsat
- URSSAF
- UGECAM
- Transition Pro (emploi et reconversion)
- Comité Local École-Entreprise

Par ailleurs, plusieurs adhérents du MEDEF Douaisis sont juges au Tribunal de commerce Douai-Cambrai.

2. Représentation consulaire

Une part significative des élus de la CCI Grand Lille – Commission territoriale de Douai – sont adhérents et mandataires du MEDEF Douaisis.

3. Ancrage territorial

Cet engagement traduit :

- Une implication active dans les instances juridictionnelles, sociales et économiques
- Une capacité d'expertise sur les politiques publiques locales
- Une connaissance opérationnelle des réalités du territoire

Le MEDEF Douaisis ne se positionne pas comme observateur, mais comme acteur engagé et responsable du développement territorial.

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**
Douaisis



Mouvement des Entreprises de France

260 rue Pilâtre de Rozier

59500 Douai

Tél : Sébastien Basile 06 20 61 26 66